

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 13 décembre 2010
Séance du 9 novembre 2010

24 PRU Rouher - réhabilitation du gymnase Gérard de Nerval - phase 2 : travaux et maîtrise d'œuvre - convention avec le conseil régional de Picardie

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, MM LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mme PAMART, M. MACHU, Mmes MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUADDI

Mme PORAS

Mme KOUACHI-MAHSAS

M. BEAUBRUN

Mme BARBETTE

M. SEGUIN

Mme FEVRIER

M. TAHI

M. CHEURFA

Etaient absents :

Pouvoir à : M. VILLEMAIN

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M. RIFI SAIDI

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : Mme BASMAISON

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. MACHU

Pouvoir à : Mme MAUPIN

Pouvoir à : M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme OYONO

Mme M'BAYE-DIAO

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hicham BOULHAMANE, conseiller municipal délégué, expose :

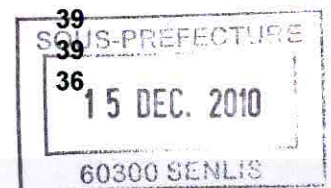
Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain (PRU), la région Picardie soutient la Ville de Creil pour la réhabilitation et l'extension du gymnase Gérard de Nerval, situé dans le secteur de la Roseraie.

Ces travaux permettront de rendre accessible le gymnase aux personnes ayant un handicap et à agrandir l'espace sport par l'extension du bâtiment existant.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 1 416 049 € HT. La région finance cette opération à hauteur de 143 199 euros hors taxes

Afin d'obtenir, de la région, les financements nécessaires pour la réhabilitation et l'extension du gymnase Gérard de Nerval une convention, dont l'objet est de fixer les engagements des parties ainsi que le montant et les modalités de versement et de reversement de la participation financière de la Région au titre de son soutien, dans le cadre du Contrat Régional de l'Agglomération Creilloise 2007-2013, doit être signée.

Vous êtes appelés à voter



maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu la convention ci-annexée,

Vu l'avis de la commission «Epanouissement du citoyen, jeunesse» en date du 9 novembre 2010

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer, avec le conseil régional de Picardie, la convention de financement des travaux de réhabilitation et d'extension du gymnase G. de Nerval.

Article 2 : d'imputer les recettes correspondantes sur les crédits correspondant inscrit au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier : Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

16 DEC. 2010

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

15 DEC. 2010

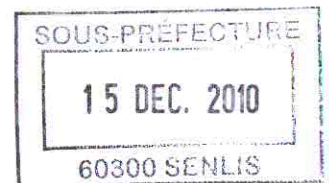
Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 16.12.10 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE-PICARDIE